

CANEX
États financiers consolidés
au 31 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Bilan consolidé	5
Résultats consolidés	6
Déficit consolidé	7
Flux de trésorerie consolidés	8
Notes complémentaires	9 - 20

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Au Conseil des biens non publics de
Économats des Forces canadiennes

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Économats des Forces canadiennes (CANEX) (ci-après « la société »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2024 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 24 septembre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125741

CANEX

Bilan consolidé

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Trésorerie	165	137
Montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes (note 8)		5 338
Comptes débiteurs et produits à recevoir	128	209
Stock	20 151	21 339
Charges payées d'avance	996	1 179
	<u>21 440</u>	<u>28 202</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (notes 3 et 10)		30 761
	<u>21 440</u>	<u>58 963</u>
PASSIF		
Court terme		
Montants à verser au Fonds central des Forces canadiennes (note 8)	18 063	
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 086	6 499
Tranche échéant à moins de un an des emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes	1 735	3 217
	<u>26 884</u>	<u>9 716</u>
Long terme		
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	549	540
Emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes (note 4)	9 076	33 501
	<u>36 509</u>	<u>43 757</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital d'apport	23 280	23 280
Écart de conversion cumulé	(1 547)	(1 498)
Déficit	(9 893)	(6 576)
	<u>11 840</u>	<u>15 206</u>
	<u>48 349</u>	<u>58 963</u>
Engagements (note 9)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du Comité de surveillance et de consultation sur les biens non publics :



Dave Patel - Chef des services financiers

CANEX**Résultats consolidés**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
	\$	\$
Ventes	117 230	119 935
Coût des ventes	93 232	96 197
Bénéfice brut	23 998	23 738
Autres produits (note 5)	14 360	12 473
	38 358	36 211
Charges		
Salaires et avantages sociaux	22 648	21 768
Autres charges d'exploitation (note 6)	12 838	12 682
Amortissement des immobilisations corporelles	4 710	4 801
Intérêts sur les emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes	1 014	1 541
	41 210	40 792
Perte avant redevances et apports	(2 852)	(4 581)
Redevances et apports (note 8)	(465)	(324)
Perte nette	(3 317)	(4 905)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CANEX**Déficit consolidé**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	(6 576)	(1 671)
Perte nette	(3 317)	(4 905)
Solde à la fin	<u>(9 893)</u>	<u>(6 576)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CANEX**Flux de trésorerie consolidés**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(3 317)	(4 905)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 710	4 801
Augmentation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	9	21
Gain découlant de la cession d'immobilisations corporelles	(10)	
	<u>1 392</u>	(83)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 11)	<u>25 440</u>	4 316
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>26 832</u>	4 233
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(873)	(1 594)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits découlant de l'émission d'emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes	1 253	277
Remboursements d'emprunts au Fonds central des Forces canadiennes	(27 159)	(3 364)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(25 906)	(3 087)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	<u>53</u>	(448)
Trésorerie au début	137	137
Effet du taux de change sur la trésorerie	(25)	448
Trésorerie à la fin	<u>165</u>	137

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

CANEX, activité commerciale des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), relève de l'autorité du Chef d'état-major de la défense (CEMD) en vertu de ses responsabilités à l'égard des biens non publics (BNP).

Au Canada, cette entreprise exploite, sous le nom de CANEX, des commerces dans les bases, les escadres et les unités des Forces canadiennes. À la base aérienne de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, à Geilenkirchen, en Allemagne (ci-après « la base aérienne de l'OTAN »), des commerces semblables sont exploités sous le nom de NATEX, conformément à un accord de concession (ci-après « le contrat avec NATEX ») entre CANEX et le quartier général de l'Élément E-3A de la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAEWF). CANEX exploite aussi, en Allemagne, un commerce de vente de produits automobiles sous le nom d'AMSTO.

CANEX verse des redevances, par l'entremise des SBMFC, aux bases, escadres et unités où CANEX exploite des commerces. NATEX verse des redevances à la base aérienne de l'OTAN, conformément au contrat avec NATEX.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de CANEX et ceux des filiales qu'elle contrôle, NATEX et AMSTO (appelées collectivement ci-après « CANEX » ou « la société »). Toutes les opérations et tous les soldes importants entre les diverses entités ont été éliminés.

Stock

Le stock, composé d'articles du commerce de détail, est évalué au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour le stock dans le cours normal des activités, moins les coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente, ce qui correspond au coût direct du stock.

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût puis amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	<u>Taux</u>
Bâtiments	5 %
Véhicules et équipement informatique	24 %
Terminaux de point de vente	17 %
Agencements et équipement	12 %
Améliorations locatives	9 %

Les travaux en cours sont amortis lorsque l'actif est essentiellement terminé.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Obligation liée à la mise hors service d'actifs

L'obligation liée à la mise hors service d'actifs porte sur les coûts futurs estimatifs de l'enlèvement des réservoirs d'essence souterrains, qui sont fondés sur l'expérience antérieure de CANEX relative à l'enlèvement des réservoirs, la durée probable d'utilisation des réservoirs, les estimations externes et les exigences réglementaires gouvernementales. CANEX comptabilise un passif actualisé correspondant à la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'actifs et une augmentation correspondante de la valeur comptable des actifs au moment de l'installation de réservoirs d'essence souterrains. Afin de déterminer la valeur du passif initial, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au taux de la facilité bancaire et des conventions bancaires locales du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC), en tenant compte de l'inflation. Le montant ajouté aux immobilisations corporelles est amorti.

À la suite de la comptabilisation initiale d'une obligation liée à la mise hors service d'actifs, la valeur comptable du passif est majorée pour refléter le passage du temps et ajustée en fonction des fluctuations du taux d'actualisation fondé sur le taux du marché ou des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires au règlement du passif.

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

CANEX participe au Régime de retraite des employés des fonds non publics des Forces canadiennes (ci-après « le Régime »), lequel est un régime interentreprises contributif à prestations définies. Le Régime verse des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des fonds non publics. Essentiellement, tous les employés de CANEX sont admissibles au Régime.

Les cotisations de CANEX au Régime sont calculées à titre de régime à cotisations définies, étant donné que la direction de la société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour les calculer à titre de régime de retraite à prestations définies. Par conséquent, les cotisations de CANEX au Régime font partie des charges dans l'état consolidé des résultats. Aucun actif du Régime n'a été comptabilisé dans le bilan consolidé.

Constatation des produits

La société tire ses produits principalement de la vente de marchandises, des produits des concessions et de La Personnelle, compagnie d'assurances. Les produits sont constatés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de la vente de marchandises sont comptabilisés au moment où le client accepte la marchandise. CANEX comptabilise les produits des ventes effectuées au Canada financées par son plan de crédit lorsque le client prend possession de la marchandise et que le recouvrement est assuré. Les soldes du plan de crédit sont transférés au FCFC et ne portent pas intérêt.

Les produits liés aux concessions proviennent de concessions aux termes d'ententes conclues entre CANEX et chaque concessionnaire individuel. Par conséquent, les produits sont comptabilisés selon les modalités fixées par les ententes, lesquelles stipulent que les produits peuvent être comptabilisés selon une base linéaire ou variable. Lorsque les produits sont comptabilisés selon une base variable, CANEX comptabilise alors une provision qu'elle ajustera lorsqu'elle aura reçu les résultats du concessionnaire.

Les produits tirés de La Personnelle, compagnie d'assurances, constituent des produits de commissions qui sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur des polices lorsque le client a accepté la police ou n'a pas envoyé de modification indiquant que la police ne sera pas renouvelée.

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur le revenu

À l'instar d'autres fonds non publics, CANEX est exemptée d'impôts sur le revenu en vertu de la Partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Conversion des devises

Établissements étrangers autonomes

Les éléments figurant dans les états financiers consolidés sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la société exerce ses activités (ci-après « les monnaies fonctionnelles »). La monnaie fonctionnelle de NATEX et d'AMSTO est l'euro. NATEX et AMSTO sont considérés comme des établissements étrangers autonomes.

La société utilise la méthode du cours de clôture pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les actifs et les passifs de NATEX et d'AMSTO sont convertis en dollars canadiens au cours à la date du bilan consolidé. Leurs produits et leurs charges sont convertis au cours en vigueur à la date à laquelle ces éléments sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice. Les gains et les pertes qui résultent de la conversion des montants figurant dans les comptes de NATEX et d'AMSTO sont comptabilisés en tant qu'écarts de conversion dans un poste distinct des capitaux propres.

Opérations et soldes en devises

Les opérations en devises sont converties dans les monnaies fonctionnelles au cours en vigueur à la date des opérations concernées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont ajustés pour tenir compte du cours en vigueur à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change découlant de la conversion ou d'un règlement sont pris en compte dans la détermination du bénéfice net (de la perte nette) de l'exercice.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la société provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la société qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la société provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la société provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la société détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la société détermine qu'il y a lieu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiments	49 976	32 917	17 059
Véhicules et équipement informatique	2 440	2 347	93
Terminaux de point de vente	10 325	9 364	961
Agencements et équipement	12 369	9 204	3 165
Améliorations locatives	25 383	20 227	5 156
Travaux en cours	475		475
	100 968	74 059	26 909

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiments	49 859	31 127	18 732
Véhicules et équipement informatique	2 623	2 342	281
Terminaux de point de vente	9 475	8 245	1 230
Agencements et équipement	11 841	8 843	2 998
Améliorations locatives	24 113	19 273	4 840
Travaux en cours	2 679		2 679
	<u>100 590</u>	<u>69 830</u>	<u>30 760</u>

4 - EMPRUNTS À REMBOURSER AU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES (FCFC)

Les emprunts non garantis à rembourser au FCFC portent intérêt au taux fixe de 4 % par année (4 % au 31 mars 2023). Le remboursement du capital au cours des prochains exercices se fera comme suit :

	\$
Exercices se terminant les 31 mars	
2025	1 735
2026	1 562
2027	1 379
2028	1 110
2029	1 135
Exercices ultérieurs	3 890
	<u>10 811</u>
Tranche échéant à moins de un an	1 735
	<u>9 076</u>

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

5 - AUTRES PRODUITS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Concessions	4 099	3 645
Assurances et redevances bancaires	5 285	4 931
Produits d'intérêts – NATEX et AMSTO	486	
Autres – NATEX et AMSTO	222	219
Autres commissions (hors taxes, bureau de poste)	521	510
Programme de chauffage au mazout	172	180
Locations et livraisons	793	647
Divers	327	475
Publicité	124	126
BMO – redevances	1 734	1 314
Appréciation des Forces canadiennes	597	426
	<u>14 360</u>	<u>12 473</u>

6 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Frais d'utilisation des services de soutien (services de comptabilité, de technologies de l'information et de ressources humaines)	3 721	3 280
Services (nettoyage, livraison, consultation)	3 199	2 953
Installations	2 009	1 939
Commercialisation et publicité	1 320	1 792
Frais (recyclage, cartes de crédit, terminaux)	1 285	1 277
Autres (créances douteuses, fournitures, déplacements, matériel)	1 304	1 441
	<u>12 838</u>	<u>12 682</u>

7 - RÉGIME DE RETRAITE

La part des cotisations au Régime payée par CANEX s'élève à 237 \$ (957 \$ en 2023) et est incluse au poste Salaires et avantages sociaux à l'état consolidé des résultats.

L'extrapolation basée sur l'évaluation actuarielle préparée en date du 31 décembre 2023 indique l'information suivante au sujet du Régime en général :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Juste valeur des actifs du Régime	545 937	490 044
Obligation au titre des prestations constituées	(404 311)	(353 697)
Surplus	<u>141 626</u>	<u>136 347</u>

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

7 - RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Selon le principe de continuité d'exploitation, cette évaluation compare le rapport entre la valeur de l'actif du Régime et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus des prestations futures relativement au service accumulé, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a donné lieu à un surplus de 138 783 \$ (167 040 \$ en 2023).

Inversement, selon le principe hypothétique de la solvabilité (ou de la liquidation), le Régime est présumé être liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations soient réglées selon les règles sur la taxation en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à un surplus de 77 240 \$ (76 454 \$ en 2023).

Ces évaluations servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur. Le Régime doit faire l'objet de la prochaine évaluation actuarielle au 31 décembre 2024.

8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

Le FCFC, qui fournit des services bancaires et de l'assistance financière aux activités des BNP dans les bases, escadres et unités ainsi qu'à CANEX, relève également de l'autorité du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP. Les montants exigibles dus (à verser) au FCFC s'élèvent à (18 063 \$) (5 338 \$ en 2023), comprennent des fonds portant intérêt et des fonds ne portant pas intérêt.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds portant intérêt		24 581
Fonds ne portant pas intérêt	<u>(18 063)</u>	<u>(19 243)</u>
	<u>(18 063)</u>	<u>5 338</u>

Le FCFC a pris en charge les comptes fournisseurs, le solde du plan de crédit et d'autres comptes clients en contrepartie de leur valeur comptable pour des montants respectifs de 3 054 \$, 51 119 \$ et 2 388 \$ (4 104 \$, 51 234 \$ et 2 098 \$ en 2023). À la fin de l'exercice, CANEX a comptabilisé une provision de 1 % à l'égard de l'estimation des pertes futures potentielles des comptes débiteurs du plan de crédit (1 % en 2023). Les frais exigés par le FCFC sont de 515 \$ (512 \$ en 2023). Subséquemment à la fin d'année, le FCFC a cessé de prendre en charge les comptes fournisseurs, les comptes clients et le plan de crédit de CANEX.

Redevances et apports

NATEX a versé un apport de 465 \$ (324 \$ en 2023) à la base aérienne de l'OTAN. Cet apport est fondé sur divers pourcentages des ventes aux consommateurs conformément au contrat avec NATEX.

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Ministère de la Défense nationale

Le ministère de la Défense nationale (MDN), un ministère du gouvernement canadien, fournit certaines installations et certains terrains. Il paie également pour d'autres services ou en fournit gratuitement au nom de CANEX. Ces services comprennent des paiements tenant lieu de taxes et de services consultatifs, tels que des services juridiques et environnementaux. La juste valeur des installations et des services fournis à CANEX par le MDN n'a pas été déterminée et, par conséquent, n'est pas présentée dans les états financiers consolidés.

Les apports de 3 108 \$ (2 912 \$ en 2023) du MDN au titre des coûts liés aux salaires, aux déplacements et aux fournitures sont inclus dans l'état consolidé des résultats.

Les contributions du MDN de 0 \$ (13 \$ en 2023) liées à une subvention salariale en raison des fermetures de magasins CANEX et de la réduction des activités sont incluses dans l'état consolidé des résultats.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Les SBMFC fournissent des services de comptabilité, de technologies de l'information et de ressources humaines à CANEX. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés dans les autres charges d'exploitation à la valeur d'échange de 3 721 \$ (3 287 \$ en 2023), soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

9 - ENGAGEMENTS

CANEX s'est engagée à effectuer des paiements annuels minimums en vertu d'ententes d'approvisionnement en carburant comme suit :

	\$
Exercices se terminant les 31 mars	
2025	524
2026	524
2027	463
2028	343
2029	127
	1 981

Les paiements annuels minimums ont été calculés en fonction du prix moyen du carburant de 1,63 \$ du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 et de l'achat annuel minimum de carburant prévu à chaque entente.

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

10 - OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'ACTIFS

La valeur actualisée des coûts de mise hors service d'actifs compris dans la catégorie « Bâtiments » du poste Immobilisations corporelles est évaluée à 262 \$. L'amortissement des coûts de mise hors service d'actifs a entraîné une charge de 21 \$ en 2024 (21 \$ en 2023). Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour s'acquitter de l'obligation liée à la mise hors service d'actifs est d'environ 720 \$ (valeur actualisée de 549 \$) et devrait être engagé au cours des 19 prochaines années. Il faudra apporter des modifications au passif en cas de changements concernant les coûts liés à la désaffectation des réservoirs, la durée d'utilisation des réservoirs ou les exigences gouvernementales. Du total des passifs comptabilisés au bilan consolidé au 31 mars 2024, aucun montant à verser n'est prévu au cours des douze prochains mois.

Au cours de l'exercice, aucune somme n'a été versée pour la mise hors service de réservoirs (aucune en 2023).

11 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Montants exigibles dus (à verser) au FCFC	23 401	5 281
Comptes débiteurs et produits à recevoir	81	20
Stock	1 188	(2 581)
Charges payées d'avance	183	(610)
Comptes fournisseurs et charges à payer	587	2 206
	25 440	4 316

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La société est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé. La société a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes débiteurs et produits à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la société.

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de change

La société réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en euros. La valeur comptable des soldes exprimée en devises se présente de la façon suivante :

	Actif à court terme			
	2024		2023	
	€	\$	€	\$
NATEX	2 326	3 399	2 667	3 922
AMSTO	2 837	4 145	2 671	3 928

	Passif à court terme			
	2024		2023	
	€	\$	€	\$
NATEX	434	634	401	590
AMSTO	175	256	220	323

Risque de taux d'intérêt

CANEX est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable. Les emprunts à rembourser au FCFC portent intérêt à taux fixe et exposent donc CANEX au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que CANEX éprouve des difficultés à respecter les obligations liées à ses passifs financiers. CANEX est donc exposée au risque de liquidité à l'égard de tous les passifs financiers comptabilisés au bilan consolidé.

CANEX

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

(en milliers de dollars canadiens)

13 - EXPLOITATION DE NATEX ET D'AMSTO

Les résultats d'exploitation de NATEX et d'AMSTO sont intégrés aux états financiers consolidés de CANEX. Voici le résumé de l'information financière relative à NATEX et à AMSTO :

	2024		
	€	\$	%
Total de l'actif	5 537	8 090	27
Ventes et autres produits	7 438	10 872	8
Perte avant redevances et apports	168	246	—
	2023		
	€	\$	%
Total de l'actif	5 699	8 382	14
Ventes et autres produits	6 954	9 581	8
Perte avant redevances et apports	228	314	—